

**POUR MES DÉCHETS VERTS
ET ALIMENTAIRES
J'ADOpte LE R3FLEXE
DU COMPOSTAGE COLLECTIF**

LE GUIDE DU COMPOSTAGE COLLECTIF

ADOPTÉZ LE
R3FLEXE
RÉDUIRE - RÉUTILISER - RECYCLER

dechets.ampmetropole.fr

0800 94 94 08 appel gratuit



La Métropole Aix-Marseille-Provence vous accompagne avec ce guide pour réussir votre compost « fait maison » et de qualité !

POURQUOI COMPOSTER EN COLLECTIF ?

- 1 Pour fabriquer votre propre compost** entièrement gratuit et 100 % naturel (sans produit chimique), qui fertilisera votre sol et vos plantes.
- 2 Pour réduire le volume de vos déchets** et ainsi limiter les impacts sur l'environnement.
- 3 Pour redonner à la nature ce qu'elle a créé** (la matière organique) et pour reproduire le cycle naturel de l'environnement.
- 4 Pour créer du lien social et de la convivialité** dans votre résidence ou votre quartier.



LE COMPOSTAGE, KÉSAKO ?

C'est un procédé maîtrisé de dégradation biologique de matières organiques :

- ces matières se transforment en présence d'eau et d'oxygène
- des micro-organismes (champignons microscopiques, bactéries) et une micro-faune (vers, cloportes...) transforment ces déchets en un produit comparable à de l'humus des forêts

JE DÉBUTE AVEC LE COMPOSTAGE

Le compostage en pied d'immeuble ou de quartier fonctionne généralement avec **3 bacs** gérés par les référents de votre site. Ils seront installés sur les espaces verts et ont chacun une fonction précise :

- Un bac pour le structurant ou matière sèche : broyat de végétaux, sciure grossière ou copeaux de bois, feuilles mortes sauf platanes, aiguilles de pin
- Un bac pour les apports de déchets organiques
- Un bac pour la maturation (formation du compost)

En fonction du taux de remplissage du bac des apports, un quatrième sera installé pour la maturation.

RÉUSSIR VOTRE COMPOSTAGE EN 4 ÉTAPES

- 1 Stocker vos déchets organiques** dans le bio seau qui vous a été remis, sans dépasser les 48h
- 2 Déposer** le contenu de votre bio seau dans le composteur réservé aux apports, en étalant les matières.
- 3 Ajouter le même volume de structurant** (broyat, feuilles mortes, aiguilles de pin, etc.)
- 4 Mélanger** les matières déposées à l'aide d'une griffe.

Suivre les conseils du référent et les consignes des panneaux d'information du point compostage qui indiquent dans quel bac déposer le contenu de votre bio seau et vous rappellent les différentes étapes.



JE BÉNÉFICIE D'UN ACCOMPAGNEMENT DÉDIÉ GRÂCE À MON RÉFÉRENT

Sur chacun des sites, un référent est en charge de suivre le bon fonctionnement des composteurs et de surveiller l'évolution du compost. Il assure également l'aération de la matière et son transfert d'un bac à l'autre. Lorsque le compost est mûr, le référent organise le prélèvement et la distribution.

Enfin, pour avoir un compost réussi, il y a trois règles d'or à respecter :

RÈGLE N°1

JE DIVERSIFIE LES APPORTS

Pour réaliser un bon compost, veiller à **garder l'équilibre** de 1 volume de matière sèche pour 1 volume de matière humide. Les mélanger par griffonnage lors de vos apports dans le bac.

Vous pouvez vous rapprocher de votre prestataire des espaces verts ou de votre collectivité pour organiser votre approvisionnement en matière structurante.

RÈGLE N°2

JE SURVEILLE L'HUMIDITÉ

Pas de vie sans eau ! Le compost doit toujours conserver son taux d'humidité. Lorsque le climat est sec (surtout l'été), il est possible qu'il manque d'eau.

Dans ce cas, il sera nécessaire de l'arroser légèrement. Faire part de votre observation à votre référent.

RÈGLE N°3

J'AÈRE, JE BRASSE !

Pour accélérer son développement et l'homogénéiser, le compost doit être régulièrement aéré.

Échanger avec votre référent pour organiser ce temps d'aération. Le respect de ces conditions évitera les odeurs et le blocage de la fermentation.

J'UTILISE MON COMPOST

LE COMPOST JEUNE

Ce compost de 3 à 6 mois peut être étendu en paillage nutritif. L'étaler en fines couches autour des plantes, arbustes et arbres et entre les rangs des cultures potagères.

LE COMPOST MÛR

Cet humus apporte l'ensemble des nutriments nécessaires à la terre pour toutes les cultures : le gazon, le potager, les plantes vivaces, les haies ou le repotage.

Il est conseillé de mélanger 1/3 de compost avec 2/3 de terre pour vos nouvelles plantations.

Il est possible également d'apporter du compost aux plantes déjà en terre, en le dispersant en fines couches sous le paillage en surface.



J'ÉQUILIBRE MON COMPOST

Pour bien fonctionner, le compost nécessite le même volume de matières sèches et humides. En cas de doute, je jette mon déchet à la poubelle classique.

OUI

50 % DE DÉCHETS SECS

De la cuisine

- Marc et filtres de café, sachets de thé
- Coquilles d'œufs, de noix, de noisettes... (broyées)



Du jardin

- Tailles de haies et tiges dures coupées (du broyat)
- Écorces d'arbres
- Sciure grossière et copeaux de bois non traité
- Tontes de gazon et plantes séchées, foin, paille, feuilles mortes



De la maison

- Essuie-tout, serviettes en papier non colorées
- Cheveux, poils d'animaux et plumes
- Cartons bruns, boîtes d'œufs (découpés en morceaux)



50 % DE DÉCHETS HUMIDES

De la cuisine

- Épluchures de tous les fruits et légumes
- Fruits et légumes abîmés, coupés => les pelures de melons, de courges et d'agrumes, ainsi que les trognons doivent être coupés en morceaux de 2 cm maxi pour se décomposer
- Restes de riz, pâtes, céréales, semoules



Du jardin

- Mauvaises herbes non grainées
- Fleurs et plantes fraîches ou fanées
- Fanés de légumes et autres déchets du potager
- Écorces d'arbres broyées



NON

- Les matières de provenance animale :
Viande, poisson / Graisse / Croûtes de fromages
- Les matières de provenance chimique ou ayant des composants toxiques :
Médicaments et pansements / Cartons colorés, revues, magazines, briques alimentaires / Verre, métal, plastique / Plantes traitées
- Les éléments trop gros et trop durs :
Coquillages / Gros branchages / Pierres, gravats
- Le pain
- Les mauvaises herbes avec des graines
- Les plantes malades
- Les excréments et litières de chiens et chats
- Les couches-culottes
- Les sacs plastiques dits biodégradables



JE DEMANDE EN CAS DE DOUTE



QUE FAIRE EN CAS DE PRODUCTION IMPORTANTE DE DÉCHETS SAISONNIERS ?

Lorsqu'une quantité importante de déchets verts est à éliminer, les rassembler en tas et laisser le volume réduire par dessèchement, hors du composteur. Incorporer progressivement des petites quantités de ce tas en prenant soin de compléter avec les déchets humides (en même quantité).

COMMENT COMPOSTER LES BRANCHES ?

Il est nécessaire de les sectionner en tronçons de 2 à 3 cm maximum, à l'aide d'un sécateur, par exemple. L'utilisation d'un broyeur ou d'une tondeuse (pour les feuilles de platanes par exemple) est pratique pour réduire plus rapidement le volume de ces déchets.

COMMENT RECONNAITRE UN COMPOST MÛR ?

La maturation peut prendre en moyenne 6 à 12 mois. La matière doit être :

- d'une structure granuleuse
- de couleur noire
- avec une odeur de sous-bois
- d'un aspect homogène (hormis quelques petits branchages)

Astuce : pour vérifier l'humidité du compost, on presse une poignée de la matière dans sa main. L'idéal est une humidité équivalente à une éponge essorée.

CAUSES ÉVENTUELLES	SOLUTIONS À APPORTER
Odeur d'ammoniacque	
Mélange trop riche en matières humides	<ul style="list-style-type: none"> - Rajouter des déchets secs (broyat) et limiter l'apport en déchets humides - Aérer le compost en le brassant
Odeur d'œuf « pourri »	
Manque d'oxygène et/ou de matière sèche	<ul style="list-style-type: none"> - Brasser, étaler et sécher le contenu du composteur par météo favorable - Ajouter des matériaux secs (des lanières de carton kraft, du broyat...)
Ne chauffe pas et ne se transforme pas	
<ol style="list-style-type: none"> ① Manque d'oxygène ② Excès d'humidité ③ Excès de porosité, l'air circule trop bien et/ou est trop sec ④ Quantité trop petite de déchets déposés 	<ol style="list-style-type: none"> ① Brasser, retourner pour aérer ② Laisser sécher ou ajouter des déchets secs (des lanières de carton kraft, du broyat...) ③ Rajouter des déchets humides en petits morceaux ou retirer les fragments trop gros Arroser sans détrempier ④ Prévoir de stocker des déchets et préparer un nouveau mélange plus important
Petites mouches (mouches du vinaigre, drosophile)	
Restes de repas ou fruits gâtés en surface du compost	<ul style="list-style-type: none"> - Couvrir de matière sèche - Assurer un courant d'air (laisser au minimum 10 cm sans déchets sous le couvercle du composteur) - Apposer des bouchons de liège sur la partie haute des parois du bac d'apports.
Mouches « d'un bleu métallique »	
Résidus de viandes, de poissons ou d'excréments	Renoncer à ces déchets qui sont fortement déconseillés
Lorsque j'utilise mon compost, il pousse des mauvaises herbes	
Présence de plantes en graines	Ne plus mettre de plantes avec des graines



J'APPRENDS DE NOUVELLES TECHNIQUES POUR MES DÉCHETS VERTS

Constitués de tontes de gazon, de feuilles mortes, de tailles de haies, les déchets de l'entretien de vos espaces verts peuvent servir :

- de réserve (matière sèche) pour votre compost (tontes et feuilles séchées et branchages sectionnés en tronçons de 2 à 3 centimètres à l'aide d'un sécateur ou d'un broyeur) ou d'une tondeuse (pour les feuilles de platanes par exemple)
- de paillage dans votre jardin partagé, dans vos pots et jardinières ou même directement dans les espaces verts d'où ils proviennent

Le paillage consiste à étendre une couche de quelques centimètres de déchets verts au pied de vos plantations afin de :

- nourrir le sol, limiter l'arrosage et le bêchage
- limiter le développement de mauvaises herbes
- protéger les plantes contre les fortes gelées

Solliciter votre prestataire pour la gestion de vos espaces verts afin qu'il broie ce surplus de branchage pour effectuer un paillage des arbustes de la résidence, de votre jardin partagé ou pour alimenter votre bac à broyat.

Diminuer le besoin du sol en eau et le temps de désherbage peut permettre de réduire la facture de la prestation, tout en contribuant au retour à la terre de la matière organique !

Pour vos végétaux trop encombrants ou ne pouvant pas tous être utilisés en paillage ou compostage, vous pouvez les déposer gratuitement dans la déchèterie la plus proche de chez vous.

**RETROUVEZ LES COORDONNÉES ET LES HORAIRES
DES DÉCHÈTERIES SUR LE SITE**
dechets.ampmetropole.fr
rubrique « Je trie, je recycle »

**JE TÉLÉCHARGE L'APPLI DÉCHETS
AIX-MARSEILLE-PROVENCE**



**ADOPTÉZ LE
R3FLEXE**
RÉDUIRE - RÉUTILISER - RECYCLER

dechets.ampmetropole.fr

0800 94 94 08 appel gratuit